

INFORM'ACTION

Le journal gratuit de La CSF 38 n° 178 - Décembre 2025

AGIR ensemble



Pour 2026,
nous vous souhaitons
le meilleur possible
et « de **résister** à
l'enlisement,
à l'indifférence
et aux vertus négatives
de notre époque »

Jacques Brel

Meilleurs
Vœux

2026



LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES DE L'ISÈRE

SIRET : 779 552 421 00017 - INFORM'ACTION Dépôt légal : 1er trimestre 2008

Commission paritaire 0408G83161 - ISSN : 0245 3363 - Directrice de la publication : Dominique Vieu



VIE ASSOCIATIVE



Le 11 octobre 2025, dans toute la France, les associations ont organisé des rassemblements sur l'espace public pour dénoncer la maltraitance qui leur est faite.

« Véritables piliers de notre société civile, les associations dont les associations familiales, animent les territoires, créent du lien social, portent des projets innovants et défendent les causes essentielles. Elles jouent un rôle clé en apportant des services et du soutien là où les besoins ne sont pas suffisamment couverts » dit le Président de l'UDAF.

En France 20 % des crèches sont associatives, 80 % des centres de loisirs en milieu rural sont gérés par des associations.



Les associations sont incontournables :

- 20 millions de bénévoles
- 1,8 million de salariées et de salariés
- Des millions d'usagers et d'usagères concernés

par leurs actions, sur tous les territoires, dans des domaines variés : éducation populaire, solidarité, aide alimentaire, insertion, théâtre, musique, sport, environnement, sauvegarde du patrimoine, etc.

Et pourtant leurs subventions ne cessent de baisser, de nombreuses structures ont déjà mis la clé sous la porte et un grand nombre d'autres sont en très grandes difficultés surtout lorsqu'elles sont employeurs.



Pour plus d'infos :

www.lemouvementassociatif.org



L'enquête du mouvement associatif révèle que :

- ▶ 31 % des associations employeuses disposent d'une trésorerie inférieure à trois mois, ce qui les rend particulièrement vulnérables.
- ▶ 23 % des associations ont des problèmes de trésorerie de manière récurrente et 31 % de manière ponctuelle
- ▶ Près de la moitié des renouvellements de subvention n'ont pas encore abouti : 5 % des demandes ont d'ores et déjà été refusées et 25 % des subventions déjà attribuées sont en légère baisse et 20 % en forte baisse
- ▶ 28 % des associations déclarent diminuer leurs activités, 18 % ne remplacent pas les départs de leurs employés ; 16 % annulent ou retardent leurs recrutements et 8 % pensent entamer un plan de sauvegarde avant même que les coupes budgétaires ne produisent leur effet
- ▶ Les associations jouent un rôle essentiel dans la vie quotidienne, dans la cohésion sociale, dans la démocratie
Que sera la société sans les associations ?.

ALORS, NON, ÇA NE TIENT PLUS !

La CSF de l'Isère a été touchée depuis de nombreuses années, d'abord à travers son Union locale de Grenoble qui portait les actions Education Parentalité. En 2012, elle était contrainte de la liquider après le désengagement du Conseil général sur l'accompagnement des vacances familles, et de la Région sur les formations Français Langue étrangère.

Depuis, les difficultés financières se sont multipliées avec en particulier les appels à projets dans lesquels il faut entrer pour espérer un financement.

D'année en année, La CSF a perdu le poste de coordinateur des ateliers pour les enfants autour du langage et de l'expression, un poste de médiateur logement sur le département suite aux élections HLM, le poste d'adulte relais à Bourgoin Jallieu suite à l'arrêt du soutien financier de la ville et enfin cette année le poste d'accueil/secrétariat après la décision du Conseil Départemental de ne plus subventionner les associations de locataires.



UN SYSTÈME DE SANTÉ DÉFAILLANT !

Le système de santé français connaît aujourd’hui de profondes tensions : désertification médicale, surcharge des services d’urgence, inégalités territoriales d'accès aux soins, et complexification des parcours pour les usagers. Dans ce contexte, de plus en plus de personnes renoncent ou reportent leurs soins, souvent par manque d'information, de moyens ou de solutions disponibles. Ci-contre, nous vous donnons quelques adresses pour essayer de palier à ces difficultés.

De plus la CSF souhaite renforcer le dialogue entre les usagers et les structures de santé, afin de garantir un système plus humain, plus juste et plus à l'écoute. C'est dans cette perspective qu'elle lance un appel à candidatures pour renouveler et renforcer son réseau de Représentants des Usagers (RU)

QU'EST CE QU'UN REPRÉSENTANT DES USAGERS ?

Le Représentant des Usagers est le porte-parole des patients. Il est là pour rappeler et faire vivre les droits des usagers. Son rôle est de défendre leurs droits, de les représenter, de les informer, et de veiller à ce que leur parole soit entendue et respectée. Il agit donc en leur nom, dans des instances telles que la Commission des Usagers (CDU) ou les Conseils de surveillance (CS).

Mandaté par une association agréée, comme la CSF, il choisit l'établissement de santé dans lequel il souhaite s'impliquer et n'interviendra que lorsqu'il sera nommé par l'ARS (l'Agence Régionale de Santé).

6 membres de la CSF 38 ont postulé auprès des ARS pour être Représentants des Usagers dans différents Etablissements de Santé : Hôpital Psychiatrique St Egrève, CHU Grenoble, Hôpital de jour en psychiatrie MGEN Grenoble, Clinique Mutualiste, Clinique Belledonne, Clinique Les Granges Echirolles ... Affaire à suivre !

OÙ PEUT-ON SE FAIRE SOIGNER À GRENOBLE LORSQUE SON MÉDECIN TRAITANT N'EST PAS DISPONIBLE ?

PAS OBLIGATOIUREMENT AUX URGENCES :

les urgences ne remplacent pas une visite chez un médecin généraliste !

SOS Médecins : Consultations 7j/7 et 24h/24 uniquement sur RDV

Cabinet des Cèdres : 48 avenue de Grugliasco 38130 Echirolles

Cabinet Estacade : 84 cours Jean Jaurès 38000 Grenoble

Cabinet Marie Curie : 3 avenue 8 Mai 1945 38130 Echirolles

Un seul numéro : 04 38 701 701

ou en ligne : <https://sosmedecins-grenoble.fr/>

Maisons médicales de garde

Du lundi au vendredi de 20h à 00h

Le Samedi de 12h à 00h

Le Dimanche de 8h à 00h

Maison médicale de garde Grenoble Nord

(après le porche d'entrée du vieil Hôpital Civil, à droite)

Quai Yermoloff 38700 La Tronche

04 76 89 98 99

Maison médicale de garde Mutualiste

8 rue du Dr Calmette 38000 Grenoble

04 76 70 70 00

Téléconsultations en pharmacie

Rapprochez-vous de votre pharmacien, des consultations et/ou téléconsultations sont généralement possibles.

Si malgré ces informations vous vous trouvez en difficulté,
composez le 15

qui vous orientera vers le dispositif SAS
(Service d'Accès aux Soins) ou un service médical de garde.





COÛT DE LA SCOLARITÉ 2026, C'EST REPARTI !

LE COÛT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un dossier réalisé par la CSF depuis 1973, à destination de son réseau mais aussi des pouvoirs politiques auprès desquels elle défend les droits des familles.

QUELS OBJECTIFS ?

Montrer que la scolarisation d'un enfant - obligatoire de 3 à 16 ans - a un coût pour les familles, variable selon le territoire, et même à l'intérieur d'un territoire selon l'établissement.

Dénoncer les inégalités et plaider pour la gratuité de la scolarisation.

COMMENT ?

Les familles sont mobilisées pour répondre à au moins deux enquêtes :

- **Les dépenses tout au long de l'année scolaire** (hors les fournitures de la liste de rentrée)
- **Le relevé de prix** : à partir de la liste de fournitures demandée par l'établissement scolaire, la famille relève le prix de chaque fourniture qu'elle achète.

Ces deux enquêtes sont compilées par la CSF nationale et contribuent à calculer le coût moyen de la scolarité pour les familles par niveau. L'équipe est composée de salarié.es de la confédération et de militants bénévoles de différents territoires qui travaillent pendant l'été à la réalisation du dossier à partir des données des familles.

CHIFFRES CLEFS : dépenses moyennes des familles selon le niveau scolaire



Ecoliers : 266 €	+ 12,7 % *
Collégiens : 311 €	- 4,2 % * * évolution 2024-2025
Lycéens : 449 €	+ 8 % *



LES REVENDICATIONS DE LA CSF

C'est d'abord et avant tout la gratuité de la scolarité pour tous les enfants. Aucun enfant ne doit être empêché de réaliser le parcours de son choix en raison de contraintes financières (éloignement de l'établissement de formation générant coûts de transport, d'hébergement, de matériels spécifiques, etc.).

Vous êtes parents, grands-parents d'enfants scolarisés de la maternelle à la terminale en passant par l'enseignement professionnel ou l'apprentissage ?

Vos témoignages et vos dépenses nous intéressent !

**VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER ?
CONTACTEZ NOUS !**



**LES ATELIERS LANGAGE ET EXPRESSION,
C'EST REPARTI AUSSI !**



4 écoles : 3 à Grenoble, 1 à Saint-Martin d'hères
4 soirs par semaine : lundi/vendredi ou mardi/jeudi

**4 animateurs/trices référent.es
et 6 co animateur/trices pour les épauler**

80 ENFANTS ET LEUR FAMILLE ACCOMPAGNÉS !

Jean Racine : Léa RL (2ème année) avec Léonard (2ème année) et Elise
Les Genêts : Denys (2ème année) avec Bettina et Manon (2ème année)

Malherbe : Elio avec Léa Z

Voltaire : Mathilde avec Félicie et Charlotte (2ème année)



**Bienvenue à cette équipe à laquelle nous
souhaitons de magnifiques réalisations avec les
enfants et de belles rencontres avec les familles !**



LA CSF ACCUSE GEG DE FAIRE DES BÉNÉFICES ... AU DÉTRIMENT DES LOCATAIRES DU PARC SOCIAL

Le lundi 21 juillet 2025, la Confédération Syndicale des Familles de l'Isère (CSF 38) a tenu une conférence de presse dans ses locaux afin d'alerter sur la hausse massive des charges subie par des locataires du parc social d'Actis chauffés au gaz collectif.

En effet, en 2023, suite à la défaillance de l'ancien fournisseur d'Actis, GEG été le seul à répondre à l'appel d'offres pour la fourniture de gaz. Le nouveau contrat a entraîné un triplement du prix du gaz pour les résidents. Malgré une baisse amorcée en 2024, les tarifs demeurent aujourd'hui environ 2,5 fois plus élevés qu'en 2022.

Plusieurs habitants concernés étaient présents pour témoigner des difficultés financières engendrées des régularisations de charge pouvant dépasser 1 200 €, voire 2 000 € !

La CSF a dénoncé le fait que GEG, société d'économie mixte détenue majoritairement par la Métropole et la Ville de Grenoble, ait réalisé un bénéfice net d'environ 37 millions d'euros en 2023, tout en facturant le gaz au prix fort à des locataires modestes du parc social.

GEG a expliqué qu'ils avaient une marge de manœuvre très limitée pour fixer les tarifs qui se sont envolés en raison de la crise énergétique. Ainsi, ils auraient proposé le tarif le plus bas possible.

La CSF demande la mise en place d'une tarification socialement plus juste, afin d'éviter que les familles aient recours à des aides individuelles pour payer des factures excessives. Elle appelle également les collectivités locales à assumer pleinement leur responsabilité d'actionnaires publics.

**La CSF réaffirme sa détermination à rester
aux côtés des locataires
pour défendre l'accès à l'énergie abordable pour tous !**

LES CHARGES LOCATIVES : DEVENEZ LOCATAIRE ACTEUR !

Les charges locatives sont des sommes accessoires au loyer. Elles sont exigées par le bailleur sous forme de **provisions**, payées chaque mois.

Elles permettent au bailleur, à titre d'exemple, de fournir les différents services et couvrir certains frais de votre logement et de votre résidence (ascenseur, éclairages des parties communes, nettoyage, entretien des installations individuelles, eau...).

Le bailleur doit envoyer à son locataire un **décompte de régularisation** de ces charges une fois par an. Il comporte l'ensemble des dépenses avancées par le bailleur et l'ensemble des provisions déjà appelées. La différence entre les deux peut générer un résultat en faveur du locataire ou du bailleur.

Nous constatons de plus en plus des régularisations débitrices, en défaveur des locataires. Les raisons invoquées par les bailleurs : la hausse des coûts, les changements de contrats de prestations, le comportement des locataires...

En tant que locataires **vous pouvez agir individuellement et collectivement** pour faire baisser vos charges : bien trier ses déchets, éteindre les radiateurs quand on aère son logement, déposer ses encombrants à la déchetterie, faire un usage raisonnable de l'eau...

Si vous avez besoin de comprendre votre régularisation et/ou de demander son contrôle auprès de votre bailleur, faites vous accompagner par notre équipe de bénévoles et salariés.

AVEC LA CSF, CONTROLEZ VOS CHARGES !

Pour savoir si ce que vous payez est justifié, une seule façon de faire : contrôler avec La CSF les factures en allant chez le bailleur !

CONTACTEZ-NOUS !!





SORTIE FAMILLES AU LAC DE PALADRU



Après avoir eu peur de la canicule puis de la pluie, le temps était idéal ce 29 juillet pour la sortie familles à Paladru où nous avons retrouvé la CSF de l'Ain.

Ce sont 32 adultes, 45 enfants et 3 salariés qui ont investi la belle salle « Pallas ». Dès l'arrivée, tout le monde a mis la main à la pâte pour installer tables et chaises sur la terrasse surplombant le lac. Puis très vite direction la baignade, c'est vraiment les vacances qui commencent ! Pour ceux et celles qui n'aiment pas trop se baigner, papotage au soleil en sirotant un café ou parties de cartes acharnées.

Après l'effort, le réconfort : pique nique en famille puis direction le musée archéologique pour un voyage captivant à travers le temps vers le néolithique et l'an mille à travers les vestiges découverts sous les eaux du lac, sans oublier les ateliers poterie et confection de colliers en famille. Puis un goûter collectif autour des melons, compotes et gâteaux offerts par la CSF. Pendant que les courageux rangent, dernier moment de baignade et malheureusement, c'est déjà l'heure du départ !

On a profité d'une belle journée au lac, on a découvert un peu de notre patrimoine, la CSF de l'Isère et de l'Ain se sont rencontrées, même les ados ont regretté de se quitter.

Merci Trésor, Karim, Julie, Aurélie, Estelle, Dominique et toutes les mains anonymes ! Merci aussi à la fondation pour le logement des défavorisés pour son soutien.

**Si vous avez envie de recommencer,
rejoignez nous pour préparer la prochaine sortie !**

AGENDA

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Lundi 27 avril à partir de 17h30

à la salle polyvalente Monique Eleb au Carré
7 rue Maurice Dodero

Tram A arrêt Arlequin

Moment fort de la vie de notre association,
venez échanger avec nous sur notre bilan et notre avenir
en terminant par un repas partagé !

Inscription à csf38.secretariat@gmail.com

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES SONT LE LIEU D'ÉCHANGES ET DE CONSTRUCTIONS DE NOS ACTIONS
ELLES SONT OUVERTES, VENEZ PARTICIPER !

LA COMMISSION SANTÉ

Lundi 19 janvier à 10h00

Lundi 16 mars à 10h00

Lundi 8 juin à 10h00

LA COMMISSION ÉDUCATION

Mercredi 21 janvier à 10h00

Mercredi 11 mars à 10h00

Mercredi 6 mai à 10h00

LA COMMISSION LOGEMENT

Lundi 12 janvier à 14h00

Lundi 9 février à 14h00

Lundi 9 mars à 14h00

Lundi 16 avril à 14h00

Lundi 4 mai à 14h00

Lundi 1er juin à 14h00

Lundi 6 juillet à 14h00



ÉLECTIONS HLM 2026

Rejoignez-nous pour porter la voix des locataires auprès de votre bailleur social !

Soyez candidats avec La CSF !!

**RÉUNION D'INFORMATION
JEUDI 22 JANVIER 2026 À 18H00
À LA CSF - 8BIS RUE HECTOR BERLIOZ - GRENOBLE**



Locataires, par vos loyers vous êtes les premiers financeurs des HLM !

LE COIN DES ANNONCES

La CSF 38 est toujours à la recherche de bonnes volontés !

Accompagner un jeune dans sa scolarité, participer au projet des ateliers sur les écoles, devenir délégué d'immeuble, aider aux menus travaux ou à l'informatique...

À LA CSF,
IL Y A UNE PLACE
POUR CHACUN.E !



NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Vous pouvez nous soutenir financièrement !

**FAITES UN DON
POUR SOUTENIR
LA CSF !**



udcsf38@la-csf.org
04 76 44 57 71

ADHÉRER, C'EST DÉJÀ AGIR AVEC NOUS !



**MONTANT DES
COTISATIONS ANNUELLES :**

La CSF vous a soutenu, écouté, défendu...
Adhérer, c'est être **solidaire** et reconnaître notre travail.
C'est aussi **peser davantage** sur les décisions qui nous concernent.

L'ADHÉSION, C'EST LE POIDS DU NOMBRE !

REJOIGNEZ – NOUS !

- **de base** : 35 € ou 10 € + 2h de bénévolat
- **réduite** : 25 € pour les membres des collectifs de locataires, les familles des ateliers sur les écoles et les ménages à petit budget - étudiants et minima sociaux
- **de soutien** : 50 € et plus si affinités !

Vous pouvez bénéficier d'une déduction fiscale

